

Recensement agricole 2020

Âge des exploitants et devenir des exploitations

Une population agricole vieillissante mais qui reste parmi les plus jeunes de France

En 2020, 32 262 chefs et coexploitants sont à la tête des exploitations agricoles de Bourgogne-Franche-Comté. Ils sont moins nombreux et plus âgés qu'en 2010. La population des exploitants de la région reste parmi la plus jeune de France. Cependant, un peu moins de la moitié des exploitations est dirigée par au moins un exploitant de 55 ans ou plus. Un peu plus d'un quart des exploitations est géré par au moins un exploitant âgé de plus de 60 ans. Dans ces dernières, seules 28 % envisagent une reprise, le plus souvent par un membre de la famille. Un tiers ne sait pas ce que va devenir son exploitation dans les trois prochaines années.

Une population agricole vieillissante

En 2020, 32 262 chefs et coexploitants dirigent les exploitations agricoles de Bourgogne-Franche-Comté. Le nombre d'exploitants diminue de 15,8 % par rapport à 2010, une baisse moindre que le nombre d'exploitations (- 21 %)

dont la taille moyenne a augmenté. Si la baisse du nombre d'exploitants concerne les hommes comme les femmes, la diminution est moindre dans le cas de ces dernières, si bien que leur part passe de 20,7 % des exploitants en

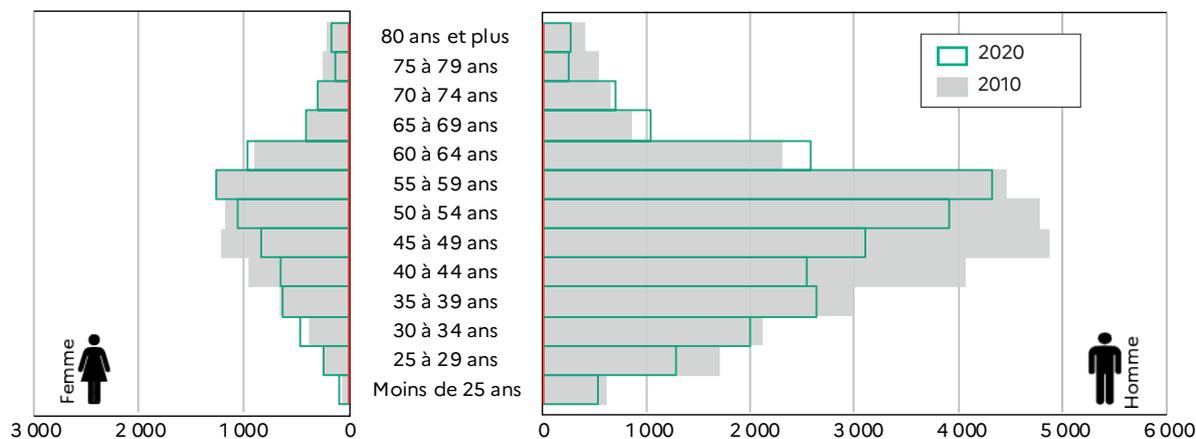
2010 à 22 % en 2020.

Entre 2010 et 2020, la population des exploitants de la région vieillit (cf. graphique 1). Le nombre d'exploitants de moins de 60 ans diminue de 20 %, tandis que le nombre d'exploitants

Graphique 1

Des exploitants moins nombreux et plus âgés

Pyramide des âges des exploitants agricoles



Champ : Bourgogne-Franche-Comté, hors structures gérant les pacages collectifs.

Source : Agreste - Recensements agricoles



âgés de 60 à 75 ans augmente de 11 %. Les exploitants de 55 ans ou plus, qui sont déjà ou pourront être concernés par l'ouverture des droits à la retraite dans la décennie à venir, représentent désormais 38,2 % des effectifs, soit 5,6 points de plus qu'en 2010.

Si l'évolution démographique des exploitants de la région suit la même trajectoire qu'au niveau national, la Bourgogne-Franche-Comté demeure la région ayant la population d'exploitants la plus jeune de France avec les Pays de la Loire, avec un âge moyen de 49,6 ans. Les différences départementales sont toutefois élevées (cf. carte). Le Doubs est ainsi le département ayant les exploitants les plus jeunes de France avec un âge moyen de 46,8 ans, tandis que ceux des départements de l'ex-Bourgogne, ainsi que du Territoire-de-Belfort, atteignent ou dépassent 50 ans.

Une exploitation sur deux dirigée par au moins un exploitant de 55 ans ou plus

46,6 % des exploitations de Bourgogne-Franche-Comté ont au moins un exploitant âgé de 55 ans ou plus. Cette proportion varie selon les orientations technico-économiques. Elle est nettement inférieure à la moyenne en maraîchage-horticulture, en élevage de porcins ou volailles, et en élevage bovins lait. C'est en cultures céréalières et grandes cultures qu'elle est la plus élevée. À l'exception des élevages ovins-caprins, la part des exploitations régionales gérées par un exploitant âgé de 55 ans ou plus est inférieure à la moyenne nationale.

Ces exploitations avec au moins un exploitant de 55 ans ou plus relèvent moins souvent de l'agriculture biologique que celles conduites par des exploitants de moins de 40 ans (respectivement 9 % et 17 %), et pratiquent moins souvent la vente en circuits courts (respectivement 20 % et 31 %). Elles sont également surreprésentées dans les micro-exploitations : si 20 % des exploitations régionales sont de cette taille, 26 % d'entre elles ont au moins un exploitant de cette classe d'âge.

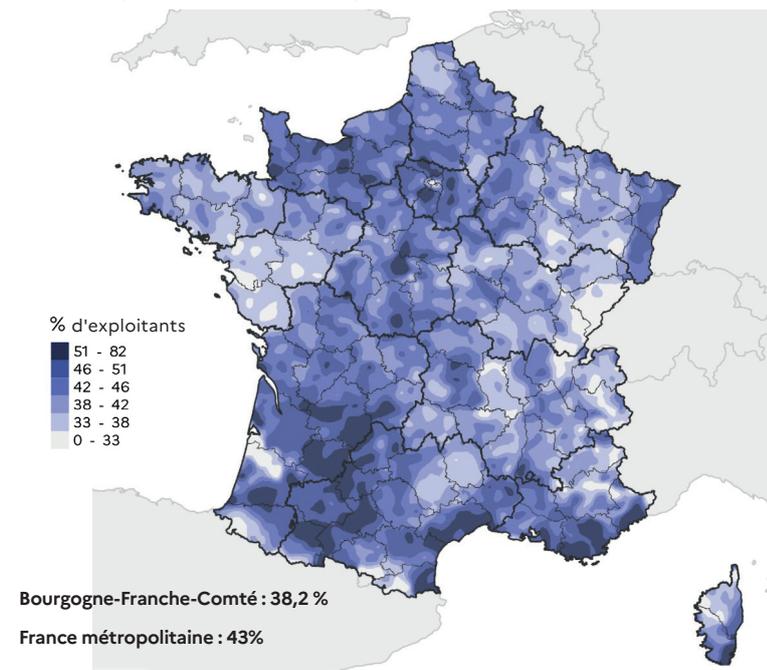
L'incertitude sur le devenir de l'exploitation prédomine parmi les exploitants de plus de 60 ans

Parmi les exploitations dirigées par des 55 ans ou plus, la question de leur

Carte

Moins d'exploitants de 55 ans ou plus en Bourgogne-Franche-Comté et Pays de la Loire

Part des exploitants de 55 ans ou plus



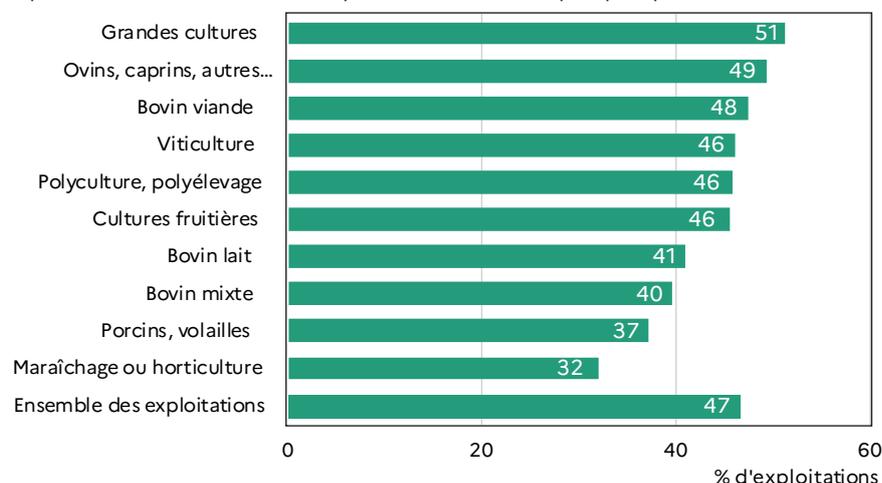
devenir est particulièrement pressante pour celles gérées par au moins un exploitant ayant déjà dépassé 60 ans. En 2020, on en dénombre 5 400 en Bourgogne-Franche-Comté, soit près du quart des exploitations régionales. Un tiers d'entre elles sont des micro-exploitations; elles ne représentent que 1 % de la SAU régionale. Cependant les autres, de plus grande taille, concentrent 16 % de la SAU régionale, un poids qui souligne un enjeu important

pour l'avenir des exploitations en Bourgogne-Franche-Comté. Seules 28 % des exploitations de la région gérées par au moins un exploitant de plus de 60 ans envisage une reprise de l'exploitation dans les trois ans à venir, en grande majorité par un membre de la famille. Les projets de transmission sont d'autant plus fréquents que la taille de l'exploitation est importante. Ces projets sont envisagés dans 48 % des exploitations laitières

Graphique 2

La moitié des exploitations en grandes cultures dirigées par un plus de 55 ans ou plus

Exploitations avec au moins un exploitant de 55 ans ou plus par spécialisation



Champ : Bourgogne-Franche-Comté, hors structures gérant les packages collectifs.
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

concernées, mais seulement dans 15 % de celles en cultures fruitières et en élevage ovins-caprins. 7% des exploitations envisagent leur disparition au profit de l'agrandissement d'autres structures agricoles. Ces projets sont plus

fréquents en élevage bovins mixte (12 %) et en grandes cultures (9 %). Enfin, un tiers n'envisagent pas de départ dans les trois ans à venir et un tiers ignorent leur devenir dans les 3 ans à venir. La poursuite dans l'immédiat de l'activité des

exploitants âgés, ou l'incertitude quant au devenir concernent un peu moins d'une exploitation sur deux en bovins lait, mais 79 % des exploitations élevant des ovins ou des caprins et 82 % des producteurs de fruits.

Graphique 3 L'incertitude décroît avec la taille des exploitations

Devenir envisagé dans 3 ans selon la taille économique des exploitations*



*exploitations avec au moins un exploitant ayant plus de 60 ans
Champ : Bourgogne-Franche-Comté, hors structures gérant les pacages collectifs.
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Qui sont les chefs d'exploitation installés après 2010 ?

Tableau

Portrait de la génération des chefs installés après 2010

Les chefs dont la première installation a eu lieu après 2010 dirigent plus d'un quart des exploitations de Bourgogne-Franche-Comté en 2020. Leur âge moyen (39,4 ans) est de près de 15 ans inférieur aux autres chefs installés avant 2010. Les femmes sont plus représentées parmi ces exploitants récemment installés ; elles sont près d'un tiers à avoir au moins 55 ans (contre 8 % des hommes). Les chefs récemment installés ne sont plus que 55 % à le faire dans le cadre familial contre 75 % en 2010 ou avant. Ces chefs ont aussi plus fréquemment un niveau de formation générale ou agricole de niveau bac ou supérieure.

C'est en maraîchage-horticulture et cultures fruitières qu'ils sont le plus représentés : ils y représentent la moitié des chefs d'exploitation. En revanche, peu sont installés en élevage bovins où leur part est de 23, 21 et 19 % selon l'orientation (viande, lait ou mixte).

	Exploitations* avec un chef installé		Ensemble des exploitations
	après 2010	en 2010 ou avant	
Part de femmes cheffes d'exploitation	28 %	13 %	16 %
Part de chefs d'exploitation installés dans le cadre familial	55 %	75 %	69 %
Age moyen du chef d'exploitation	39,4 ans	53,9 ans	50,4 ans
Part de chefs d'exploitation ayant 55 ans ou plus	15 %	48 %	40 %
Part des chefs avec un niveau de formation égal au baccalauréat	78 %	51 %	57 %
Part des chefs avec un niveau de formation supérieur au baccalauréat	44 %	21 %	26 %
Part des micro et petites exploitations	50 %	40 %	42 %
Part des exploitations vendant en circuit court	33 %	21 %	24 %
Part des exploitations en agriculture biologique	18 %	10 %	12 %

*hors exploitations dont la gestion est assurée par un prestataire
Champ : Bourgogne-Franche-Comté, hors structures gérant les pacages collectifs.
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Ils sont plus souvent installés sur des exploitations de taille modeste (micro ou petites exploitations), et le tiers d'entre eux commercialisent une

partie de leur production en circuits courts. 18 % de ces chefs pratiquent l'agriculture biologique, contre 10 % pour les autres chefs.

Source et définitions

Cette publication s'appuie sur les **résultats définitifs** du recensement agricole 2020.

Le terme **exploitant agricole** désigne le chef d'exploitation et l'ensemble des coexploitants qui travaillent sur l'exploitation. En France métropolitaine, 79 % des exploitations sont dirigées par un seul exploitant, 16 % sont dirigées par deux exploitants et 5 % par plus de deux exploitants.

L'âge décrit dans la présente publication est l'âge atteint en 2020, année de référence du recensement (= 2020 - année de naissance).

La production brute standard (PBS), par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes **tailles économiques**. Le recensement agricole est l'occasion de revoir ce classement. Ainsi, à partir de 2020, sont considérées « micro », les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 euros par an, « petite » celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, « moyenne » celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros et « grande » celles de plus de 250 000 euros de PBS.

Le calcul de la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur **spécialisation** (ou orientation technico-économique). Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS sont générés par cette production.

Les coefficients utilisés dans cette publication sont calculés à partir des prix et rendements moyens de la période 2015-2019, ce qui fournit les PBS de 2017.

L'année d'installation correspond à l'année de première installation et n'est connue que pour le chef d'exploitation. Elle peut avoir eu lieu sur une exploitation différente de celle dirigée par le chef en 2020.

Pour en savoir plus

- « Recensement agricole 2020 : 23 600 exploitations agricoles en Bourgogne-Franche-Comté », Agreste Bourgogne-Franche-Comté n°36 - Décembre 2021
- « Près de 30 % de la SAU potentiellement à reprendre dans un futur proche en Bourgogne-Franche-Comté », Agreste Bourgogne-Franche-Comté n°31 - Septembre 2021
- « Le renouvellement des agriculteurs en Bourgogne-Franche-Comté », Agreste Bourgogne-Franche-Comté n°7 Juin 2020
- « Recensement agricole 2020 – Les visages de l'agriculture dans les départements d'Outre-mer » Agreste Primeur n°4 – Mars 2022
- « Recensement agricole 2020 – Surface moyenne des exploitations agricoles en 2020 : 69 hectares en France métropolitaine et 5 hectares dans les DOM » Agreste Primeur n°5 – Décembre 2021 »
- « La transmission des exploitations agricoles » Agreste Les Dossiers n°29 -Septembre 2015
- « Recensement agricole 2010 - Un agriculteur sur cinq a moins de 40 ans » Agreste Primeur n°293 - Novembre 2012

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté

Service Régional de l'Information Statistique et Économique
4 bis Rue Hoche - BP 87865 -21078 Dijon Cedex
Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr
Tél : 03 39 59 40 56

Directrice : Marie-Jeanne Fotré-Muller
Directeur de la publication : Florent Viprey
Rédacteurs : Stéphane Adrover
Composition : Yves Lebeau
Dépot légal : À parution
ISSN : 2681-9031
© Agreste 2022